

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 13 janvier 2025
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure :

1780, boulevard Henri-Bourassa Est - Lot 2 494 439 du cadastre du Québec : autoriser la construction d'un escalier en marge avant dont la saillie serait de 6,4 mètres, dépassant ainsi le maximum autorisé de 5 mètres (40.09).
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 13 janvier 2025.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 décembre 2024.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Approuver la convention de services à intervenir avec Ville en vert pour l'identification des besoins en outils de collecte, sensibilisation porte-à-porte, distribution de bacs de comptoir et suivi post-implantation dans le cadre du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus et les institutions, commerces et industries (ICI) du secteur de Bordeaux-Cartierville pour la période du 3 février au 31 octobre 2025 / Autoriser une dépense totale de 147 184,17 \$, taxes incluses (contrat : 117 234,67 \$ + incidences : 29 949,50 \$) / Imputation à la réserve développement (39 908,77 \$, net de ristournes).

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte de la proposition de changement d'affectation des parcs locaux Gouin-Le Mesurier, du Beau-Bois et Martin afin qu'ils fassent officiellement partie du parc-nature du Bois-de-Saraguay relevant de la compétence du conseil d'agglomération.

- 30.02** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1er au 30 novembre 2024.
- 30.03** Affecter un montant de 75 000 \$, taxes incluses, provenant de la réserve développement, aux travaux d'entretien et de réparation dans les parcs de l'arrondissement, pour l'année 2025.

40 – Réglementation

- 40.01** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance relative à la direction des voies sur la rue Élie-Blanchard, à l'approche nord de l'intersection de la rue Dudemaine.
- 40.02** Modifier la résolution CA24 09 0277 afin de remplacer le montant de 62 600 \$ par 52 800 \$ (lot 1 433 409 du cadastre du Québec).
- 40.03** Modifier la résolution CA24 09 0278 afin de remplacer le montant de 62 600 \$ par 52 800 \$ (lot 1 433 400 du cadastre du Québec).
- 40.04** Accorder une dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 1780, boulevard Henri-Bourassa Est, la construction d'un escalier en marge avant dont la saillie serait de 6,4 mètres, dépassant ainsi le maximum autorisé de 5 mètres - Lot 2 494 439 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003453935.
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser des bâtiments temporaires pour le terrain vacant situé sur la rue de Louvain Ouest à l'angle de l'avenue de l'Esplanade - Lots 1 487 577 et 1 999 283 du cadastre du Québec - Zones 1533 et 1534.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser une hauteur de quatre (4) étages pour les bâtiments portant les numéros 8955, 9055, 9155 et 9175, rue Saint-Hubert et 815, avenue Émile-Journault - Lot 3 710 113 du cadastre du Québec - Zone 1413.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser la division du terrain de la résidence située au 10765, rue Laperle - Lot 2 494 719 du cadastre du Québec - Zone 1379.
- 40.08** Adopter, un second projet de règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin de régir les modifications du nombre de logements dans un bâtiment existant.
- 40.09** Adopter le règlement modifiant le Règlement sur la démolition d'immeubles (RCA11 09009), afin d'apporter les ajustements requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme en matière de patrimoine, de favoriser une meilleure préservation du cadre bâti, et d'introduire des dispositions en lien avec la transition écologique et les garanties financières.

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Nommer un nouveau membre citoyen pour un mandat de deux ans et reconduire quatre autres membres pour un mandat de deux ans au comité consultatif local de patrimoine et de toponymie (CCLPT).

61 – Dépôt

- 61.01** Dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter qui s'est déroulée du 9 au 13 décembre 2024 pour le Règlement autorisant un emprunt de 4 608 000 \$ pour les travaux d'aménagement et de réaménagement dans le cadre de la réalisation du programme de protection de bâtiments, pour les années 2026 et 2027.
- 61.02** Dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter qui s'est déroulée du 9 au 13 décembre 2024 pour le Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition de mobilier urbain, pour les années 2026 et 2027.

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance